

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2020

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GIVRE, Maire.

Présents : Dominique GIVRE - Fabienne BEAUJEU - Jean-Claude FAIDUTTI - Didier GUILLOT - Marc OJARDIAS - Jean-Marc GOUJAT - Mathieu ARSALE - Jean-Marc BERNAY - Frédéric MAINAS.

Absents excusés : Marie-Jeanne BLANDIN - Stéphane LAFAY

Pouvoir : Marie-Jeanne BLANDIN à Dominique GIVRE

Secrétaire nommé pour la séance : Jean-Claude FAIDUTTI

==**==**==**==**==

1. Approbation PV réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé par 9 voix POUR et 1 abstention (Marie-Jeanne BLANDIN qui était absente).

2. Lancement procédure de recrutement d'un agent technique au 01/01/2021

Le poste d'agent technique est vacant depuis le 01/01/2020, date du départ en retraite anticipée pour invalidité de l'ancien titulaire. La commune doit donc procéder à un recrutement afin de pourvoir ce poste. L'offre devra être publiée sur le site « emploi territorial », au moins 2 mois avant le début de la prise de poste, et ce pendant une durée d'un mois minimum. Il est proposé d'ouvrir le poste aux fonctionnaires de catégorie C tous grades confondus, ainsi qu'aux contractuels. Si c'est un contractuel qui est retenu, il bénéficiera d'un CDD d'un an, renouvelable pour 6 ans au total, avant de pouvoir prétendre à un CDI.

Il faut donc supprimer le poste existant au tableau des effectifs et en créer un nouveau. Le Comité Technique Intercommunal (CTI), placé auprès du Centre de Gestion (CDG 42) doit également être saisi pour avis.

→ Approbation à l'unanimité

3. Travaux voirie 2020

Des travaux de voirie sont prévus au budget. Plusieurs devis ont été demandés à EUROVIA.

Voirie communale :

Désignation chemins	Montant HT	TVA	Montant TTC
Impasse La Pinée	15 861,42 €	3 172,28 €	19 033,70 €
Chemin de la Farge	8 716,32 €	1 743,26 €	10 459,58 €
Chemin de la Farge (vers gîte)	9 565,56 €	1 913,11 €	11 478,67 €
Route Napoléon	4 030,26 €	806,05 €	4 836,31 €
Impasse Calas	19 231,06 €	3 846,21 €	23 077,27 €
TOTAL	57 404,62 €	11 480,92 €	68 885,54 €

Amendes de police :

Désignation chemins	Montant HT	TVA	Montant TTC
Parking Fessy	13 904,14 €	2 780,83 €	16 684,97 €

→ Approbation à l'unanimité

4. Subventions attribuées par la commune en 2020

Après étude des demandes reçues en mairie, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes	400 €
- Boule des Marguerites	400 €
- Fil du Temps	400 €
- Etoile du Berger	400 €
- RPIC Lay/Neaux	400 €
TOTAL	2 000 €

5. Révision des tarifs communaux pour 2021

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants pour 2021 :

INTITULÉS	TARIFS (au 1er janvier 2021)
Location salle d'animation (pour 150 personnes)	
Habitants de Neaux (avec ou sans vaisselle)	260,00 €
Personnes et associations extérieures à la Commune (sans vaisselle)	400,00 €
Personnes et associations extérieures à la Commune (avec vaisselle)	450,00 €
Réunions	150,00 €

Vin d'honneur (habitants de Neaux uniquement)	Offert	
Nettoyage (si non effectué)	250,00 €	
Location 1 table + 4 chaises (habitants de Neaux uniquement) (4 personnes par table)	Offert	
Facturation pour 1 élément non rendu	10,00 €	
Une caution sera demandée pour toute location	1 000,00 €	
Caution pour le ménage	250,00 €	
Location salle des associations (pour 50 personnes)		
Habitants de Neaux (sans vaisselle)	100,00 €	
Habitants de Neaux (avec vaisselle)	120,00 €	
Personnes extérieures à la Commune (sans vaisselle)	120,00 €	
Personnes extérieures à la Commune (avec vaisselle)	140,00 €	
Caution pour location	250,00 €	
Caution pour le ménage	120,00 €	
Concessions cimetière		
	Simple	Double
Pour 15 ans	75,00 €	150,00 €
Pour 30 ans	150,00 €	300,00 €
Pour 50 ans	250,00 €	500,00 €
Columbarium		
Jardin du souvenir	80 € + plaque à la charge de la famille	
Cavurne au sol pour 15 ans	180,00 €	
Cavurne au sol pour 30 ans	360,00 €	
Cavurne au sol pour 50 ans	600,00 €	
Case columbarium pour 15 ans	400,00 €	
Case columbarium pour 30 ans	800,00 €	
Case columbarium pour 50 ans	1 000,00 €	
Participation raccordement assainissement	1 400,00 €	

6. Sonorisation salles des fêtes

Un devis a été demandé à Point Show à Roanne pour l'installation d'une sonorisation à la salle des Fêtes. Il est d'un montant de 3 857 € TTC. Mais pour installer cette sono, des travaux complémentaires doivent être réalisés : peut-être construire un meuble, ou tirer des fils électriques supplémentaires.

→ La Conseil Municipal est d'accord pour la proposition de Point Show, mais souhaite régler avant la question des travaux complémentaires.

7. Gestion des locations des salles

Ce sont les membres du conseil municipal qui se chargeront des états des lieux pour les locations des salles. Un roulement sera mis en place par binômes, par période de deux mois. Il est également décidé d'établir une « notice » d'utilisation des salles qui servira de feuille de route pour les états des lieux afin de récapituler toutes les informations importantes à expliquer aux personnes louant les salles. L'agent technique pourra aussi être amené à effectuer les états des lieux.

8. Achat parcelle A 553 par la commune - Autorisation de M. le Maire pour signer l'acte

Lors de sa séance du 29 janvier 2020, le Conseil Municipal a décidé de préempter pour la parcelle A 553, située « La Pinée », d'une superficie de 2204 m². Cette parcelle était vendue aux enchères par France Domaines, suite au décès de l'ancien propriétaire. Le notaire demande une délibération qui indique expressément que le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'achat pour cette parcelle.

→ Approbation à l'unanimité

9. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif 2019 (RPOS)

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2019 est présenté au Conseil Municipal. Ce rapport est consultable en Mairie et il a également été transmis par mail à l'ensemble des conseillers.

→ Approbation à l'unanimité

10. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2019 (RPOS)

Le Syndicat Rhône Loire Nord a établi, comme chaque année, le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2019. Il est présenté au Conseil Municipal. Ce rapport est consultable en Mairie et il a également été transmis par mail à l'ensemble des conseillers.

→ Approbation à l'unanimité

11. Commissions CoPLER

Il convient de désigner les délégués aux différentes commissions CoPLER.

THEMATIQUES	titulaires		suppléants	
	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
Urbanisme/aménagement/énergies renouvelables/habitat	BERNAY	Jean-Marc	OJARDIAS	Marc
Ressources / Moyens humains / Finances/mutualisation	BEAUJEU	Fabienne	BLANDIN	Marie-Jeanne
Propreté / valorisation des ordures ménagères / Déchèteries	ARSALE	Mathieu	GUILLOT	Didier
Economie / Agriculture/emploi insertion/industries	BLANDIN	Marie-Jeanne	MAINAS	Frédéric
Culture / Tourisme / Rayonnement du territoire	FAIDUTTI	Jean-Claude	OJARDIAS	Marc
Enfance / Jeunesse / Services aux habitants	FAIDUTTI	Jean-Claude	GOIJAT	Jean-Marc
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT	BEAUJEU	Fabienne	OJARDIAS	Marc
Commission Intercommunale des Impôts Directs CIID	BERNAY	Jean-Marc		
	BEAUJEU	Fabienne		

→ Approbation à l'unanimité

12. Maintenance des radars pédagogiques

Le contrat pour la maintenance des deux radars pédagogiques arrive à échéance le 13/10/2020. La société ElanCité propose de le renouveler dans les mêmes conditions que le contrat actuel, soit 199 € HT par an et par appareil.

→ Approbation à l'unanimité

Mathieu ARSALE indique qu'il va essayer de négocier le tarif demain.

13. Gestion du repas des anciens

Certaines personnes participaient à l'organisation du repas des anciens et n'étaient pas membres du conseil municipal. Il est décidé de leur demander si elles souhaitent continuer à aider pour cette manifestation. Mais compte tenu de la situation actuelle, il n'est pas possible pour l'instant de décider si le repas aura bien lieu.

14. Questions et informations diverses

- La DIR Centre Est (Direction Interdépartementale des Routes) a commencé les travaux concernant l'aire le long de la RN 7 sur laquelle a lieu la cérémonie des Combats de Neaux. Cette aire sera fermée au public mais la commune pourra continuer d'y organiser la cérémonie comme habituellement.

- Marc OJARDIAS fait un compte rendu de l'élection de la nouvelle Présidente du SIEL à laquelle il a participé puisqu'il est représentant de la commune.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mercredi 4 novembre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 45.